

Chaire d'Économie Solidaire

le cnam



« (se) COMPRENDRE ENSEMBLE.

Inventer de nouveaux savoirs avec la cartographie active »

MONOGRAPHIE

ASSOCIATION

AMELIOR

Texte rédigé par les étudiants du Master 2

« Intervention et développement social.

Économie sociale et solidaire »

**Association des Marchés Économiques Locaux Individuels et
Organisés de la Récupération (AMELIOR)**

Introduction

Cette monographie est dédiée à Amelior, une association loi 1901 regroupant des biffins et quelques bénévoles, dont certains sont des anciens biffins, qui les soutiennent. Les adhérents de l'association sont donc, pour la plupart, des gens qui récupèrent des objets ou des vêtements dans des poubelles ou sur les trottoirs pour les revendre, que ce soit à la sauvette ou dans les marchés légaux. L'un d'eux est organisé par Amelior, une fois par mois, sous la halle du marché de Croix de Chavaux, à Montreuil ou, occasionnellement, dans d'autres points de vente.

1 - Identification de l'initiative

- Nom : Association des Marchés Économiques Locaux Individuels et Organisés de la Récupération
- Sigle : AMELIOR



- Date de création : 08/09/2012
- Siège de l'association sur la ville de Montreuil
- Courriel : assoamelior@gmail.com
- Site web: amelior.canalbog.com/

2 - Données juridiques et organisationnelles

Il s'agit d'une association loi 1901, dont les parties prenantes sont les adhérents, des collectivités territoriales (la mairie de Montreuil mettant à disposition la halle du marché et, la mairie de Bagnolet qui mettait à disposition un local jusqu'à l'année dernière) et les clients du marché.

Actuellement, Amelior n'a pas de salariés, mais l'association en a eu deux, lorsqu'elle disposait du local de stockage à Bagnolet :

«on allait chercher des meubles, des choses que les gens nous donnaient. Maintenant, malheureusement, on n'a plus de local, il a brûlé. (...) On a eu deux salariés. Depuis que le local a brûlé, on n'a plus de salariés ».

Les membres de l'association souhaitent, à l'avenir, pouvoir créer un ou deux emplois d'encadrant et/ou d'assistant social pouvant accompagner les biffins dans leurs démarches administratives.

Selon la personne interrogée, le nombre d'adhérents varie entre 300 et 500. Ce chiffre varie d'un mois à l'autre, car pour pouvoir vendre sur le marché organisé par l'association il faut avoir une carte d'adhérent. Les adhérents se différencient par leur niveau d'engagement : 1) « simples » vendeurs qui paient leur cotisation ; 2) des bénévoles/biffins : une trentaine de vendeurs investis dans des activités d'intérêt commun (organisation du marché, nettoyage, réunions...) ; et 3) des bénévoles/non biffins : des personnes qui participent à la vie de l'association sans vendre sur le marché.

Le profil des adhérents est très varié, que ce soit en termes de nationalité (beaucoup de nationalités, mais certains groupes sont plus représentés que d'autres : roms de Roumanie et de Bulgarie, chinois, maghrébins, africains de l'Afrique subsaharienne...), de langues parlées ou comprises, d'âges (des gens de tous âges), de sexes (très mixte), de situations administratives et familiales (des personnes seules ou en couple, avec ou sans enfants ; beaucoup d'enfants viennent aux marchés avec leurs parents). Aussi, pour

certaines personnes, la biffe est leur source principale de revenus, tandis que pour les retraités ou ceux qui perçoivent le RSA, il s'agit d'un revenu complémentaire. Les situations sociales des membres de l'association varient, certains sont sans domicile, ou habitent dans des squats, d'autres ont des logements sociaux ou sont locataires sur le marché privé.

Les administrateurs sont 13 : les trois membres du bureau (qui ne sont pas biffins) et 10 administrateurs membres du CA, dont 8 biffins. Parmi les administrateurs qui ne sont pas biffins, deux sont engagés professionnellement dans la gestion de déchets.

Les destinataires du projet sont, en premier lieu, les biffins. L'association développe des actions afin qu'ils puissent vendre dans de bonnes conditions leurs marchandises. Tous les biffins de l'association sont des adhérents, comme le souligne l'un des bénévoles :

« Les adhérents, ça veut dire vendeurs. ». Vendeurs, adhérents, biffins... sont les termes pour désigner ces commerçants. Un autre membre ajoute : *«... j'ai l'impression qu'aujourd'hui tout le monde est biffin »*. Ainsi, le lexique pour désigner les usagers d'Amélior sont variés. Cette diversité s'explique par le fait que les biffins ne sont pas seulement des destinataires de l'action, mais aussi les porteurs du projet associatif.

Un des membres souligne que, par ses actions, l'association vient aussi en aide à des personnes à faibles revenus qui peuvent venir acheter des objets d'occasion. Il identifie deux catégories de clients : les « passionnés », des gens qui aiment flâner et acheter des objets récupérés et les gens « pas riches » qui viennent au marché parce qu'ils peuvent acheter moins cher et/ou avoir certains objets ou vêtements gratuitement : des invendus donnés par des vendeurs à l'association, qui les mettent à la disposition des particuliers, à la fin du marché. Il évoque ainsi la relation de réciprocité qui s'établit entre les biffins et cette deuxième catégorie de clients :

« L'idée de l'association c'est d'aider les vendeurs à la sauvette d'avoir une place où vendre leurs trucs tranquillement et, en même temps, ça nous permet d'aider... Parce que, les gens qui achètent nos trucs, ce n'est pas des gens riches, des familles nombreuses... (...) des gens moyens... ou même pas moyens. Des gens qui ne sortent pas... pour aller dans les magasins acheter

des trucs neufs. Donc, on aide ces gens-là et, en même temps, ça nous aide ».

3 - Présentation de la structure

Les statuts d'Amelior ont été posés dans la Préfecture de la Seine Saint Denis en août 2012 et sa création a été actée le 8 septembre de la même année. D'après la brochure de présentation, l'association « *est née de la rencontre entre des biffins et des citoyens parisiens et franciliens solidaires de leur cause : la reconnaissance sociale ainsi que l'éradication de la misère économique et de la répression policière dont ils font l'objet* ». Elle s'inscrit dans la mouvance initiée en 2005 par l'association « Sauve qui peut » et par le Collectif de soutien aux biffins de la porte de Montmartre, ayant par but de créer dans le XVIIIème arrondissement un marché où les biffins puissent exercer leur activité de manière libre et légale.

Cette mouvance a abouti, en 2009, à la création du « Carré des biffins » à la Porte de Montmartre, en collaboration avec la Mairie du XVIII arrondissement et de l'association Aurore. Il s'agit d'un espace de 100 places, ouvert du samedi au lundi, où les biffins inscrits peuvent vendre leurs marchandises sans craindre la répression policière. D'autres associations et collectifs ont été créés ensuite pour transmettre des demandes de création de ce type d'espaces à d'autres Mairies parisiennes. Néanmoins, ces demandes n'ont pas abouties tandis que le nombre de biffins a continué à augmenter, que l'écart entre ceux pouvant obtenir une place pour vendre dans le « Carré des biffins » et les autres s'est creusé et que la répression policière s'est accrue.

Face à ces constats, l'association Amelior a été créée par un groupe de biffins et par quelques soutiens non-biffins, afin de « *créer des solutions positives, de proposer un statut propre au biffin – celui de membre d'une association d'échanges commerciaux indépendants* ¹ ». Ce but se décline en plusieurs objectifs : « *défendre le droit à la biffe, en organiser le commerce, et contribuer à promouvoir la solidarité, l'écologie et l'action culturelle* ² ». Les membres de l'association ont participé d'abord à plusieurs vide-greniers, s'arrangeant avec les organisateurs pour que des biffins puissent y vendre

légalement ; ils ont aussi organisé un marché dans un squat à St Ouen, une fois par semaine. En mars 2013 l'association organise le premier marché à la halle de Croix de Chavaux, à Montreuil, auquel participent entre 40 et 50 biffins ; actuellement, ce marché a lieu une fois par mois et convoque autour de 200 vendeurs. Par décision de la Mairie, le marché est organisé les mercredis pendant les mois d'été et les samedis le reste de l'année, ce qui n'est pas sans conséquence sur les ventes qui peuvent être réalisées par les adhérents vendeurs, comme l'explique l'un des adhérents :

« ...quand on fait le marché, les mercredis, ce n'est pas comme quand on le fait les samedis, c'est différent. Les mercredis, les gens travaillent, donc, qui va passer là-bas ? Un retraité, un bras cassé... Mais les samedis, quelqu'un

¹Cf. : Brochure de présentation institutionnelle.

²Idem.

qui travaille, quelqu'un qui bosse tout la semaine, se dit : 'qu'est-ce qu'on a aujourd'hui ?', il tape sur Internet, 'Ah, une brocante ! Donc, il vient et il achète. Donc, le samedi, tu vends mieux. Je ne dis pas que les mercredis tu ne vends pas, tu vends, mais le samedi tu vends mieux. Parce que c'est le week-end, les gens sortent, avec les enfants... (...) Mais même le mercredi c'est déjà pas mal, parce que le samedi tu vas travailler ailleurs ».

Aussi, en 2013, l'association a obtenu auprès de la mairie de Bagnolet la mise à disposition d'un local, où pouvaient être entreposés des meubles ou des objets donnés par des particuliers. Ces meubles ou objets étaient ensuite, si nécessaire, reconditionnés par des biffins puis vendus sur le marché. Ce local ayant brûlé en 2015, l'association ne dispose plus d'un lieu de stockage et ne peut donc accepter ce type de dons, ce qui la prive d'une source de revenus :

« [...des donateurs] avaient des meubles, ils faisaient des dons. Des meubles, du linge... Pas de linge ! Des meubles, des machins et après nous, on vendait. Mais maintenant, comme on n'a plus de local, on ne peut plus stocker, on a arrêté de récolter parce qu'on n'a pas d'endroit pour stocker ».

Trouver un autre lieu de stockage où remettre en état les meubles et les objets avant de les revendre ainsi que d'autres points de vente font partie des préoccupations principales exprimées par les diverses personnes rencontrées.

Les activités principales de l'association sont donc l'organisation du marché mensuel ainsi que des actions (de plaidoyer et/ou de revendication) auprès des pouvoirs publics et notamment, des Mairies. Ces actions portent sur le droit à la biffe, le statut du biffin et l'organisation de marchés ou d'autres activités en lien avec la récupération :

« Nous, on fait ce marché-là, on organise le marché... On fait des manifs..., on fait parler de notre association, par les journalistes..., on essaie de contacter les maires et les adjoints des maires, pour qu'ils nous permettent d'organiser plusieurs marchés... Voilà, c'est ça, nos activités ».

« En 2013, 2014, Amélior était en confrontation... en tout cas, en interpellation, sur les décisions du SYCTOM, sur quelle place trouver dans la gestion des déchets avec SYCTOM tant pour les biffins... que voir l'influence que les biffins avaient ou voir la reconnaissance du travail des biffins pour limiter la production de déchets... (...) Le premier point c'est de pouvoir

vendre toute la journée sans être emmerdé par personne.... Notre combat pour la reconnaissance et pour avoir une convention avec la mairie de Montreuil n'est pas fini ».

Ces activités s'enracinent dans son positionnement politique, qui est énoncé dans ses statuts, comme le souligne l'un des adhérents :

« Le positionnement politique d'Amelior est dans le statut : la défense des biffins, la prévention... (...) Le positionnement politique est déjà pris en amont. Dans ce sens-là, ça simplifie la gouvernance ; après c'est plus le pratico pratique du quotidien pour faire avancer l'association et mettre en œuvre le plan qu'on aimerait bien, de structuration de l'association ».

Si le projet et les valeurs de l'association ont été discutés par ses membres, la formalisation d'un projet écrit est récente. La réflexion autour des statuts est liée aussi, pour certains, à celle de l'avenir de l'association et notamment, à son évolution vers le statut coopératif :

« Je trouve ça bien, cette étape de refonte de statuts, pour que l'association avance. Mais on ne veut pas tomber dans l'assistanat. La coopérative ça serait l'idéal (...) C'est le but, aussi, de l'embauche d'un travailleur social, c'est de pouvoir nous aider sur un plan juridique car on commence à effleurer des choses. La coopérative serait géniale mais c'est une étape lointaine car il faut déjà avoir un lieu... ».

Les membres de l'association voudraient élargir les activités d'Amelior vers le domaine du travail social et, notamment, vers l'aide aux démarches administratives pour les biffins les plus démunis :

« ... nous, dans l'association, on espère s'agrandir. On aimerait bien aider même les gens, je ne sais pas moi, à avoir un logement... avoir une assistante sociale. (...) Aider les gens, parce qu'il y en a beaucoup qui ne savent pas parler, ni rien... Les aider dans les papiers administratifs... ».

Quant à l'utilité sociale des activités de l'association et notamment, l'organisation du marché de Croix de Chavaux, les membres rencontrés soulignent leur impact direct sur l'activité économique des biffins et sur leurs conditions de travail :

« A Porte de Montreuil, la police passe. Sur le marché de Montreuil, il n'y a

pas la police. On reste tranquilles, il n'y a pas de problèmes. (...) c'est bien sur le marché, on gagne un peu d'argent, il n'y a pas de problèmes. Porte de Montreuil, ce n'est pas bien. (...) S'il y a un problème, on peut demander à X et tous ceux qui travaillent à l'association, ils arrangent tout. Tous les gens qui travaillent à l'association arrangent bien les problèmes ».

... et aussi, son impact écologique :

« ... j'essaye d'aider les gens comme moi. Pour qu'ils y arrivent et qu'ils s'en sortent, il faut qu'ils vendent. En même temps, ça fait moins de déchets et les articles, ils vivent une deuxième fois. Au lieu qu'ils soient détruits, ils vivent encore une fois ».

Le fait de participer à la vie de l'association a aussi un impact positif sur les biffins qui s'y engagent en tant que bénévoles, en termes de soutien et d'inclusion sociale :

« Pour moi, c'est une bonne idée, l'association. (...) Parce que les associations, c'est l'esprit collectif, ils te donnent des idées. (...). Aussi, les associations t'aident à rentrer dans la société française, t'aident à comprendre comment ça fonctionne. Parce que, en France, il n'y a pas que les riches. Il y a les pauvres, les gens qui ont besoin de soutien financier, ou d'un soutien moral ».

« ...on a besoin de temps calmes et d'échanges. Le simple fait de vendre, c'est aussi un lieu d'échange entre eux, sur la galère du moment que tout le monde rencontre, sur les astuces. Et de libérer cette parole, je pense que c'est assez important. Montrer qu'on existe, qu'on est plusieurs... »

« ...je suis toujours bénévole et j'aide l'association Amélior à s'en sortir. C'est un plaisir. (...) C'est bien l'association, on s'amuse un peu, même quand on a des réunions... ».

L'organisation du marché a aussi un impact positif sur son environnement immédiat, bien qu'il ne soit pas toujours perçu ainsi par tous les riverains :

« [Les commerçants du quartier] Ils sont très contents, parce qu'on achète beaucoup de café, chez eux. Les restaurateurs sont très contents, à la boulangerie, il est très content... J'ai parlé avec eux. Mais pour les riverains, je ne sais pas. Il y a des riverains, toujours, qui se plaignent et il y a des riverains qui sont contents ».

Les membres soulignent aussi l'impact politique des activités développées pour

l'association, ainsi que son caractère innovant :

« ... on aide à la reconnaissance de personnes et que les biffins se prennent en main, même si y a des représentants comme dans toutes assoc et qu'il y a des gens moteurs ou moins moteurs. Ne serait-ce que de s'unir collectivement sous la même bannière, faire le marché ensemble, je trouve que c'est dans les pratiques quelque chose d'innovant. D'aller à Montreuil et de dire on va faire quelque chose sous la halle de la Croix de Chavaux et ça va fonctionner... ça ne faisait pas avant. Alors que, à la porte de Montreuil, ça gaze ».

L'un d'eux souligne aussi que le caractère innovant de l'association tient à son positionnement face aux autorités publiques, notamment en ce qui concerne le métier de « *récupérateur-vendeur* » indépendant :

« Ce qui est innovant c'est que l'on demande des marchés aux Puces, comme au 19è siècle. Mais, aussi, que les compétences des biffins soient reconnues, que les gens soient soutenus... S'ils veulent aller vers un accompagnement social, pour ceux qui en ont besoin, d'avoir un droit au travail de 'récupérateur vendeur'. Cela permettrait de lutter contre le chômage par les compétences des personnes et non pas uniquement par leur employabilité. On essaye d'imposer la particularité de ces travailleurs dans le système et non l'inverse. Ils peuvent aller bosser chez Emmaus... mais qu'ils aient le choix : s'ils veulent aller dans le secteur marchand, qu'ils aient le droit de choisir leur métier, si leurs ressources ne sont pas suffisantes ».

... ainsi que son approche de la gestion de déchets :

« Une élue nous a dit que ce n'était pas un projet de faire les poubelles, je lui ai dit que non, que c'était un projet de civilisation. Parce que, nous, on considère les déchets comme quelque chose de précieux, alors qu'elle considère que c'est sale et que l'on doit confier ce travail à des gens qui n'ont pas de boulot ».

4 - Hybridation des ressources

Les ressources monétaires de l'association Amélior sont issues des cotisations des adhérents et de leur participation financière au fonctionnement du marché ainsi que la

vente d'objets recyclés au sein du marché :

« Les ressources, c'est ce que l'on vend et ce que l'on récolte des places et des cartes d'adhérents. C'est tout, on n'a pas de conventions, on n'a pas d'aides ».

Au moment où nous avons réalisé les entretiens, Amelior n'avait aucune subvention publique ni de financement privé. Mais l'association a eu par le passé des financements indirects, via Pôle emploi, qui finançait une partie du salaire des biffins que l'association employait lorsqu'elle avait son local :

« On a eu quand même des aides, je crois que c'était 70 ou 80 %, quand on avait des salariés. On payait 20 ou 30 % de la part de l'association et le reste était donné par Pole Emploi, qui subventionnait le reste du salaire ».

Un des adhérents nous fait part d'une mauvaise expérience concernant la demande de subventions, en relation à un appel à projet de la région Île de France, auquel Amelior a répondu avec d'autres collectifs et associations :

« En région on a eu la chance de leur écrire des textes, ils ont pris l'argent des biffins pour le mettre dans des ressourceries. (...) La Région Île-de-France a attribué un million d'euros aux biffins, mais on n'en a pas vu la trace. Les élus, qui opprimaient les biffins ont touché une part ; ils ont construit une recyclerie à 200 000 euros sans qu'il y ait quoi que soit pour les biffins. (...) Il y a eu 310 000 euros de dépensés sur 1 million... ».

Ce manque de financement public n'affecte pas pour autant le fonctionnement d'Amelior. C'est pourquoi, pour un des membres, sa capacité d'autofinancement constitue l'un de ses points forts :

« Alors pour le moment c'est ce qui est super, c'est que l'association a zéro subvention.... Elle a eu une petite subvention une fois et un local qui a brûlé. Ce n'est pas encore super comme financement (rires) mais elle s'autofinance par la cotisation des adhérents, donc 99% des biffins eux-mêmes ».

Cependant, le modèle économique de l'association reste fragile, dans la mesure où la convention avec la Mairie de Montreuil pour la mise à disposition de la Halle du marché est renouvelée de manière tacite annuellement. De ce fait, la Mairie peut la dénoncer et arrêter cette mise à disposition, ce qui signifierait la perte de tous les revenus de l'association ainsi que une partie de ceux perçus par les adhérents qui vendent sous

cette halle. Ceci est un souci permanent pour les membres de l'association, comme l'exprime l'un des membres :

« ... même si la Mairie ne dit rien, peut être que le mois prochain ils disent : 'Non, non, Messieurs, vous n'avez pas le droit', on ne peut rien dire. Ce n'est pas un droit ».

Tant que cette éventualité n'a pas lieu, les finances de l'association sont limitées mais stables, comme l'indique un de ses membres, elles lui permettent de fonctionner :

« ... ça ne doit pas dépasser 20 000 € par an de budget, mais c'est une grosse force de l'association d'être dans l'autofinancement. (...) Pour l'instant, on est un peu morne plaine, c'est du budget de fonctionnement ».

Dans la même logique, lorsqu'ils envisagent l'embauche d'un salarié, les membres font référence à l'autofinancement via l'élargissement des activités de l'association :

« ...avec un marché supplémentaire par mois, on crée un emploi...On pourrait faire beaucoup de choses si on avait des emplois, un local. Un travail décent pour les gens... Parce que si l'on avait plus de marchés, on pourrait créer de l'emploi... avec un marché par mois, et donner un salaire à quelqu'un... ».

Ainsi, le principal obstacle pour pouvoir embaucher un ou plusieurs salariés de manière durable est la difficulté à trouver des partenaires permettant à l'association de développer son activité :

« Notre problème c'est que l'on a plein de projets mais personne n'en veut. Donc, on ne peut pas travailler, on ne peut pas faire travailler quelqu'un car n'ayant ni locaux ni projets concrets économiquement... On n'a pas de local et pas de marché : on peut donner quoi comme un boulot à un biffin qui ne soit pas à perte ? Et donc pas durable... ».

Un autre moyen d'augmenter les ressources monétaires de l'association, sans avoir recours à des subventions publiques, pourrait venir de la reconnaissance par les autorités municipales de l'impact économique de l'activité développée par l'association sur les finances de la commune :

« Pour ceux qui ne réduisent pas bien les déchets, ils sont contents que nous soyons là. Ici, à Montreuil, on recycle 12 tonnes de déchets par marché. Les mairies ne payent pas, ça leur vaudrait 960 euros. (...) Si la mairie nous payait cette somme, on pourrait faire la place gratuite pour les biffins. Ils

nous doivent ça, parce que l'on travaille et on collecte ».

... ce qui nécessite un travail auprès des élus :

« Les élus chargés de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire l'approuvent mais vont s'occuper d'autres projets distributifs. On a rôle d'éducation populaire auprès de nos élus ».

La question des financements privés n'a pas pour l'instant été l'objet de discussions au sein du CA, mais les membres, n'excluent pas la possibilité de rechercher des financements privés, considérant que l'association réunit les conditions pour faire ce type de demandes :

« Des financeurs privés ? Non, pas encore, et c'est bien dommage parce que il y a de l'argent à aller chercher. Il y a des fondations et Amelior rentre dans des jolies petites cases. Je n'y vois pas de difficultés qu'avec une institution, ni même de contradiction. Mais c'est un point de vue personnel, on en pas discuté, ni validé en CA. (...) ... maintenant qu'on a remis en place le CA, Amelior, n'a pas à rougir d'une grosse fédération comme ça, sur la qualité de ce qu'elle produit soit physiquement soit dans les écrit, ni dans sa gouvernance... ».

Comme déjà mentionné, en ce qui concerne les ressources humaines, actuellement, l'association n'a pas de salariés mais des bénévoles. L'engagement des personnes est variable en fonction des disponibilités de chacun :

« ...ça demande beaucoup de travail, beaucoup d'heures... ».

« C'est la difficulté, j'ai déjà un travail qui me prend 10 heures par jour. C'est la difficulté du bénévole : tant que t'es pas à la retraite, tu ne peux pas donner ton temps pleinement ».

Cette difficulté des bénévoles à s'investir à temps complet dans les activités de l'association est pointée par les membres, pour qui l'embauche d'un ou plusieurs salariés est indispensable à la structuration d'Amelior :

« On est contraint en tant que bénévoles... C'est pour ça qu'on a besoin de structurer les chose, car c'est la spécificité d'Amelior que de travailler avec des professionnels».

En plus de leur temps et de leur force de travail, cette personne souligne que certains des bénévoles apportent des informations utiles qu'ils peuvent obtenir grâce à leur

activité professionnelle :

« Ce qui est bien avec mon métier, ce que je peux faire une veille pratique liée à la gestion des déchets et en faire profiter tous les membres du CA. Le président aussi est salarié et il voit défile des financeurs potentiels. Donc, on ramène ça. On est bénévoles, donc on a toujours une petite oreille pour Amelior, si on voit passer quelque chose de chouette ... ».

Concernant les locaux mis à disposition d'Amelior, comme déjà mentionné, la Mairie de Bagnolet avait fourni, à partir de 2013, un local qui a subi un incendie en 2015 et depuis, ne lui a pas proposé d'autre local. Par contre, Amelior bénéficie d'un lieu où se réalisent les réunions bimensuelles, qui appartient à une association partenaire, « Comme Vous Emoi » et qui est mis à disposition sans contrepartie monétaire :

« On a trouvé une autre association qui nous prête un local pour qu'on se réunisse une fois par semaine »

Tous les membres ne connaissent pas spécifiquement le statut et le conventionnement autour de cette salle :

« C'est un local de la mairie, je crois, je ne sais pas. Là-bas, plein de personnes font des réunions pour le théâtre, les autres – (...), des légumes bio. C'est à Montreuil. On fait des réunions toutes les deux semaines ».

« Le local appartient à une autre association, je crois. (...) ...je ne sais pas si on le loue ou s'il est prêté. Ça, je ne sais pas, je ne peux pas te dire, ça ».

5 - Mode de gouvernance et de participation

L'association AMELIOR possède un bureau - composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier – ainsi que d'un Conseil d'Administration (CA), fraîchement renouvelé, composé par les membres du bureau et par dix administrateurs. Le rôle du CA est ainsi défini : *« les administrateurs qui eux aussi sont des moteurs et garants de la défense de l'intérêt de l'association et des biffins »*. Les membres du CA sont majoritairement des biffins bénévoles. Les autres membres bénévoles ont des activités souvent en lien avec le domaine des déchets et/ou avec le travail social. Le CA se réunit au minimum quatre fois par an et est élu au vote lors d'une assemblée générale ordinaire annuelle. Toute

personne adhérant à l'association a le droit de se présenter aux élections afin d'intégrer le CA. Pour être adhérent, il faut être à jour de son adhésion (2 euros/an) et être majeur.

Un espace important de participation et de décision sont les réunions bimensuelles, qui ont lieu à Montreuil. Elles se déroulent dans un local d'une association partenaire. Les administrateurs d'Amélior s'engagent à être présents à ces réunions, auxquelles tous les adhérents sont invités ainsi que, de manière ponctuelle, des personnes extérieures (travailleurs sociaux, professionnels de Montreuil...). Les adhérents sont informés des dates de réunions soit par texto, par mail ou sur le marché de la Croix de Chavaux.

Ces réunions sont des temps forts de l'association. Elles permettent d'évaluer le marché précédent et de préparer le suivant, de formuler de nouvelles idées et propositions ainsi que de tenir au courant les adhérents des événements passés ou à venir, auxquels l'association participe ou pourrait participer. Ainsi, les réunions bimensuelles sont un espace où chaque participant peut s'exprimer. Les décisions ne sont pas prises au travers d'un vote mais de manière collective, au travers des échanges, des débats :

« Les décisions, ça se prend ... c'est collectif. Parce que si j'ai une idée, je présente mon idée aux membres de l'association et après, on voit comment faire. On discute »

« Tout le monde parle en réunion, dès qu'on a quelque chose qui nous passe par la tête. (...) chacun donne ses idées. »

Trente adhérents viennent régulièrement à ces réunions. Certains membres expliquent ce taux de participation par la situation de précarité dans laquelle certains biffins vivent, qui les oblige à subvenir à des besoins vitaux en priorité ainsi que la répression de l'activité de la biffe. Comme le rappelle l'un des membres : *« Ce n'est pas fait pour libérer la parole, cette illégalité »*.

Pour améliorer le taux de participation aux réunions, un biffin se demande :

« ...si on allait leur donner un peu d'argent (...) si elles venaient à la réunion, elles ne paieraient pas la place au prochain marché ? »

Néanmoins, un des membres considère qu'il s'agit d'un taux de participation correct, par comparaison à d'autres associations :

«... c'est souvent comme ça, je ne pense pas que ça soit propre à Amelior. Je crois qu'il y a plus de 400 000 adhérents à Greenpeace, [les actifs sont] très peu nombreux ».

Aussi les personnes rencontrées mettent l'accent sur le respect des disponibilités de chacun et le droit à la non-participation aux réunions, au marché ou à d'autres événements lorsqu'un adhérent ne peut pas venir.

En dehors des réunions bimensuelles, la mise en œuvre des activités se concrétise de manière informelle, sur le marché. Celui-ci est un temps fort pour communiquer sur les activités de l'association, avec et entre adhérents :

«... on discute de tous les événements passés ou à venir et de ce qui se passe sur le marché. Les gens qui vendent sur le marché, on leur demande ce qu'ils veulent, on leur dit : 'on peut faire ceci –cela', 'il y a tel rendez-vous à telle heure'... ».

Le marché est aussi un lieu de participation et d'échange. Il permet de faire passer les informations au plus grand nombre d'adhérents :

« J'ai fait trois tours de marché pour expliquer (...) qu'à la date du 27 avril il y a une réunion ».

« ...la communication avec les biffins, j'ai l'impression marche beaucoup au bouche à oreille ».

Le marché est donc un lieu de mobilisation des adhérents et, aussi, un lieu de prise de décisions. Il s'agit d'un lieu fédérateur, qui peut donner envie aux adhérents de participer plus activement à la vie de l'association :

«...Amelior, c'est super car elle arrive à unir des personnes qui, au fur et à mesure, rentreront, peut-être, plus efficacement... Au bout d'un an de participation au marché, elles auront rencontré un tel et ça devient intéressant ».

Les membres de l'association soulignent aussi la gouvernance démocratique et le fait qu'il n'y ait pas de primauté des avis de certains membres sur d'autres « *Mon idée*

n'aurait pas primée, je suis là pour que l'association fonctionne », nous rappelle l'un d'eux. Une attention particulière est portée à la prise de parole et aux nouvelles idées de chaque membre. Les réunions sont des instances formelles mais beaucoup d'échanges et de propositions se font de manière plus informelle. Cela oblige les membres du CA à être attentifs aux demandes et propositions des adhérents afin de les faire remonter et de les prendre en compte.

6 - Compétences

Depuis sa création, Amélior a développé une expertise sur l'organisation d'espaces de vente consacrés à la biffe. Sur le marché, les bénévoles organisent tout le fonctionnement et encadrent les autres vendeurs en mobilisant les compétences individuelles et collectives des adhérents :

« Pour tout ce qui est marché, on essaye de faire respecter l'ordre naturel des choses, comme dans la vente à la sauvette, et ça marche bien, même sans règles. On reprend ce que les gens savent faire et on met de côté les choses que les gens savent faire et qui n'est pas bien (...). Des compétences sociales, nous, on sait écouter, on a des compétences logistiques, économiques... On n'a pas fait de business plan mais on pourrait, des compétences d'entrepreneuriat on en a... ».

... ainsi que leur connaissance de l'activité de récupération et de vente, qui s'apprend *« sur le tas »* :

« Apprendre à ne pas avoir peur, la compétence d'apprendre sur le tas. Pour la petite histoire, ce sont les chiffonniers qui apprenaient leur métier 'sur le tas'. Avant, la poubelle, c'était un tas de trucs dans la rue... »

« Au début c'est difficile ... C'est toujours difficile, mais dès que tu fais le premier pas, le deuxième et le troisième pas... La première semaine, le premier mois... Après, tu t'habitues, surtout quand tu trouves des trucs intéressants et tu arrives à les vendre ».

Au sein de l'association, la définition des missions et des rôles ponctuels de chaque membre peut être décidé collectivement en réunion. Chaque membre a un rôle

spécifique défini ou discuté avec les autres. Ce rôle peut résulter de leurs expériences professionnelles, leurs formations ou leurs centres d'intérêt :

« Tous les deux travaillent beaucoup mais X fait plus les sacs poubelles et s'occupe de l'ordinateur et fait les réunions, il dit et explique les règles du marché, il fait les photocopies. Chacun a un travail spécifique »

« Les rôles sont pas mal définis. Je connais ma qualité, maintenant, et je suis là en tant qu'expert des déchets et je suis là au service de l'association »

Ces extraits d'entretien montrent, par exemple, que certains des bénévoles apportent des connaissances dans le domaine du recyclage de déchets, mais aussi des compétences en termes d'organisation et d'animation de la vie associative. Ils apportent ainsi leurs savoir-faire militants, acquis du fait d'avoir participé à la vie d'autres associations ou collectifs. Ces compétences sont très importantes pour le fonctionnement d'Amélior mais aussi pour le travail de plaidoyer développé par l'association, ainsi que dans les rencontres avec les élus.

Aussi, comme les autres membres, ils apportent leurs compétences culturelles et linguistiques, étant donné que le français est leur langue maternelle et qu'ils ont un bagage éducatif plus important que d'autres membres de l'association. Ces compétences sont particulièrement utiles dans la production d'écrits mais aussi lors des échanges verbaux avec les autorités et avec la presse. En même temps, les biffins non francophones apportent leurs compétences culturelles et linguistiques, qui sont très utiles à l'organisation du marché ainsi que pour la communication avec et entre les adhérents ; comme le souligne l'un des bénévoles :

« J'ai fait trois tours de marché pour expliquer en roumain et en gitan qu'à la date du 27 avril il y a une réunion. J'ai dit que c'était pour améliorer le marché. (...) j'ai dit : ' pour vous c'est mieux de venir', j'ai dit que : 'avec l'équipe d'AMELIOR on fait des réunions, on va à la mairie pour vous' ».

Cette personne souligne aussi l'importance de ces compétences culturelles et linguistiques pour la régulation de conflits :

« Quand X ou X ne comprennent pas le roumain et les roumains ne parlent pas français, elles m'appellent et disent : « j'ai un problème » et moi je dis :

' qu'est-ce que tu as fait, qu'est-ce que tu as besoin ? Pourquoi tu fais bagarre ?'. Et ils me disent : (...) 'ce monsieur est pas gentil'. Donc, moi, je leur explique que s'ils viennent gagner de l'argent, il ne faut pas faire de scandale : ' Ce que vous faites dans la rue ou chez vous c'est différent. Car quand vous faites des bagarres, la police vient et la mairie voudra arrêter le marché à cause de deux personnes qui se bagarrent' ».

L'une des bénévoles s'est proposée récemment pour organiser des activités pour les enfants des vendeurs les jours du marché, mettant ainsi au service de l'association ses compétences linguistiques et culturelles ainsi que sa connaissance du milieu biffin, dont elle est issue :

« [Elle] est de la seconde génération de biffins, elle revient au marché pour faire des activités avec les enfants. C'est une réussite pour les biffins, elle a réussi et elle revient travailler avec des enfants roms. Des enfants de biffins qui ont une autre activité que de vendre avec leurs parents : ils jouent comme des enfants. Elle est d'origine roumaine... ».

Deux stagiaires participent depuis l'année dernière à l'organisation du marché et mettent au profit de l'association leur aisance relationnelle avec tout type de public et particulièrement, avec des publics dits « en difficulté » (français ou étrangers). Cette compétence relationnelle a été acquise lors de leur formation et de leurs expériences professionnelles en tant que travailleuses sociales. Néanmoins, l'un des bénévoles biffins l'attribue plutôt à une question de genre et explique avoir organisé avec elles, au moment de la vente des places, une division genrée du travail :

« ... dans le marché, j'aide notre X et notre Y...à mesurer combien de mètres a eu le vendeur. (...) Donc, je suis là avec X et Y... parce qu'il y a des vendeurs qui ne veulent pas payer ou qui nous racontent des histoires pour ne pas payer ce qu'ils doivent payer. Donc, ma présence... elle est importante, pour terroriser ces gens-là ! (rires) (...) Mais avant, j'encaissais les gens, aussi. Mais avec l'arrivée de X et X... (...) avant, j'encaissais, moi et Z. [Et, là, tu préfères que ce soient les filles, qui encaissent ?] Oui, parce que la présence de la femme, dans ce domaine-là, elle est très importante... (...) Par exemple, si tu regardes dans les accueils, tu trouves toujours une femme, pour donner une bonne impression à quelqu'un qui vient ».

On constate dans cet échange que ce membre attribue aussi ses compétences

relationnelles, lui permettant d'appuyer le discours des collègues féminines pour expliciter aux vendeurs le rôle de la participation financière au marché pour le fonctionnement des marchés et leur pérennisation, à une question de genre.

Pour continuer à se développer, l'association est à la recherche de personnes possédant des compétences dont elle manque, relevant de divers domaines d'expertise :

« ...il faut connaître les lois... Ce qui nous manque, ce sont des compétences administratives, de très bons porte-parole, des parrains et des marraines connus, des compétences d'analyses et de philosophie aussi, sur la coopérative. C'est des gens compétents dans leurs secteurs qui acceptent de transmettre et d'être en capacité d'apprendre des autres savoir se remettre en question ».

7 - Lien avec les politiques publiques

L'association est en lien direct avec les politiques publiques et avec les instances locales de représentation gouvernementale. Le partenaire public le plus important est la Mairie de Montreuil, qui est actuellement la seule à accorder une autorisation régulière pour la réalisation du marché aux biffins. Le soutien se réalise aussi par le financement indirect dans le cadre de la mise à disposition à titre gratuit de la halle du marché. Cependant, le rapport entre Amélior et la Mairie paraît inégal : l'association est précarisée dans son droit à la réalisation du marché par le non renouvellement de la convention de mise à disposition de la Halle. Ainsi, aujourd'hui, le marché est plus toléré qu'officiellement autorisé.

Pour un travail en bonne intelligence, l'association applique les règles de vente imposées par la Mairie, par respect pour l'accord passé mais aussi par peur d'une perte de l'autorisation : *« si jamais ça marche mal, la Mairie va venir et dire stop, on arrête là et c'est fini. »*. Cette ambiguïté des relations se traduit aussi dans la genèse de l'association. Au moment de sa création, les premières demandes faites à la Mairie de Montreuil ont suscité de la méfiance et des refus, la Mairie ne souhaitant tout d'abord pas s'investir dans le projet. L'accord a été obtenu ensuite, en 2012, par la réponse à un

appel à projet dans le cadre de l'Agenda 21 :

« Il fallait que l'on fasse des marchés. On a eu la chance de répondre à un appel à projet durable de la ville de Montreuil en mars 2013 et ils nous ont accordé 3 journées de vente sur trois mois. On a commencé à faire les marchés, on a vu que cela se passait bien. (...) Donc, depuis 2014, c'est une fois par mois, on en est à notre 37ème marché ».

La fragilité des relations avec ce partenaire officiel se traduit aussi par les limites du soutien technique de la mairie dans l'organisation du marché. Par exemple, la gestion de la propreté est entièrement faite par l'association : du nettoyage tout au long de la journée de vente, au dépôt des déchets ultimes en déchetterie. Toutefois, l'association limite sciemment ses demandes supplémentaires pour préserver son autonomie, son identité de

fonctionnement et d'expression. Les relations sont décrites par les acteurs sous forme de tolérance, dans un dialogue social peu évolué avec la perpétuelle préoccupation de montrer une bonne image de l'association, comme l'explique ce membre :

« Avec les ateliers pour les enfants, c'est bien, car la Mairie ne peut pas dire qu'on ne s'occupe des enfants ; aussi que l'on ne fait pas que vendre mais qu'on s'occupe de tout le monde. (...) A chaque réunion de la Mairie j'explique mon boulot 'je récupère, je revends' ... Je dis que je récupère des sacs en plastiques pour les Filles du Facteur, car la mairie connaît très bien Les filles du Facteur. (...) Et je leur dis : 'je récupère du plastique, que je récupère dans la rue, et je fais des petites corbeilles' et ils disent : 'ah c'est super' et je leur montre. Je veux faire avancer l'association et avec les sacs en plastique, ça fait avancer car la mairie s'intéresse. Ils disent : 'ah, c'est incroyable, comment vous faites ?' (...) La mairie nous dit que le problème ce n'est pas les règles car on les respecte, mais que c'est les bagarres. »

Cependant, le courage de la mairie, en tant que première ville accueillant le projet de manière régulière est largement reconnu et apprécié.

L'association a tenté de développer des contacts avec la Mairie de Paris, notamment dans le 20ème arrondissement, qui est limitrophe de la ville de Montreuil et qui est, elle aussi, un lieu de vente historique des biffins. Pour cela, elle a sollicité des contacts avec

la Maire mais aussi avec les élus en fonction des domaines de compétences de chacun. Le thème de la biffe étant transversal, des tentatives de contact ont été réalisées dans le cadre de la lutte contre les exclusions, la gestion des déchets et le commerce, sans avoir obtenu de réponse. Le rapport est beaucoup plus tendu avec cette mairie de par la « non réponse », mais aussi par la forte répression des biffins sur les lieux de vente informels. Ce constat est généralisable à l'ensemble des arrondissements parisiens :

« Même les mairies d'arrondissements sont fermées, on est confronté aux « portes closes » et à la répression : pendant qu'ils ne nous répondent pas, ils décident d'envoyer les flics ».

L'engagement de l'association la pousse à occuper l'espace public au maximum et à chercher des liens avec l'environnement politique. La dynamique et la logique de travail est de multiplier les interventions et les sollicitations sous diverses formes et notamment, en faisant des demandes de rendez-vous par mail à tous les niveaux de responsabilités et secteurs d'activités dans les Mairies. Face au peu de réponse obtenu, l'association réalise des prises de parole lors des débats publics :

« On va voir des réunions, même si ce n'est pas pour nous. On va voir ce qu'ils disent et en même temps, si on peut parler, on parle, on donne notre avis ».

L'espace public est aussi occupé par l'association sous forme de manifestations (par exemple, lors de la journée mondiale des récupérateurs-revendeurs) et par le recours aux médias pour faire connaître l'activité des adhérents :

« Nous, on fait ce marché-là, on organise le marché... On fait des manif... On fait parler de notre association, par les journalistes... On essaie de contacter les maires et les adjoints des maires, pour qu'ils nous permettent d'organiser plusieurs marchés... ».

Le but des contacts est de faire connaître l'association, de promouvoir ses revendications, notamment sur le droit à l'activité de la biffe et sur un projet de justice sociale. Face à la tentative des pouvoirs publics de rendre invisible l'activité dans l'espace public par la répression et la criminalisation, l'alternative construite par

l'association est l'occupation de cet espace public pour une reconnaissance et une légalisation de la biffe. Le marché est un de ces espaces principaux de communication politique, par l'expérimentation, pour la promotion de cette activité.

D'une manière générale, mise à part avec la mairie de Montreuil, les relations avec les pouvoirs publics sont marquées par l'absence de dialogue allant jusqu'à la répression et la criminalisation de l'activité. L'incompréhension est réciproque. L'un des membres exprime ainsi son incompréhension des politiques menées :

« Le plus difficile à comprendre c'est le monde politique. Ils sont dans l'obligation de réduire les déchets et de garantir à tous une vie décente. Au lieu de cela, ils font confisquer les affaires des biffins pour les envoyer à l'incinérateur ».

Tandis qu'un autre membre pointe l'absence de volonté de dialogue par la mise en place d'un dédale politique :

« Tu parles avec le Maire, qui te dit de voir avec le préfet et tu parles avec le préfet qui te dit de voir le Maire. Tu parles avec l'adjoint, qui te dit : « moi, je suis d'accord, mais l'autre n'est pas d'accord, regarde avec lui ». Donc, c'est l'hypocrisie, hein ? ».

Les politiques vis-à-vis des biffins sont perçues comme des politiques d'exclusion :

« Il faut que les politiques comprennent que ce n'est pas par la répression mais par l'inclusion, c'est le bâton contre le social ».

Un des membres souligne que, lorsqu'une ébauche de dialogue est possible, un décalage et une incompréhension se met en place sur le rôle de l'association :

« Je considère que les préfetures, les mairies et l'État doivent nous aider à rentrer dans ce qu'ils attendent. Or ils attendent de nous tous, par exemple, que l'on empêche les gens de vendre à la sauvette. Nous, on défend les gens qui vendent à la sauvette : s'ils n'ont que cela pour manger, on ne va pas leur dire non ».

... ainsi que sur le projet même de l'association :

« On récupère tous le invendus, on les trie, on le répare, on le amène vers la benne. C'est intéressant parce que c'est le retour des déchets par les

recycleurs et on nous répond que c'est du social. Nous, on n'est pas là pour les subventions sociales, on est là pour la viabilité économique de la récupération et la transformation vers le recyclage ».

Ce décalage se retrouve dans les propositions de demandes de subvention : « *On dit aux élus : « nous, on veut de la justice, pas de l'argent ».*

La communication est donc entravée par les visions de chacun. Cependant, l'association peut maintenir une bonne entente avec les pouvoirs publics, comme le montre l'exemple de la relation avec la Mairie de Montreuil :

« Ça va de mieux en mieux. Même, on a eu des félicitations par la mairie (...) Car au début ça se passait mal. Mais, maintenant, ça se passe bien ».

Si un jeu de pouvoir s'exerce, l'association a choisi la fédération des biffins pour tenter de rétablir un équilibre : « *quand les élus nous refusent le dialogue, on se fédère* ».

L'un des membres souligne aussi que des réussites ont été atteintes à un niveau plus national dans le domaine de la prévention des déchets :

« Les associations ont pris un poids assez important car elles apportent des solutions, elles les mettent en place avec, ou sans les pouvoirs publics. Aujourd'hui le travail, qui est fait depuis des années, commence à porter ses fruits, tant dans les lois qui sont votées que sur le terrain ... Il y a eu un premier tournant avec le Grenelle de l'environnement, où on commençait avant la prévention des déchets en premier lieu. Là, avec la loi sur la transition énergétique, cela facilite encore le lien.».

8 - Territoire et typologie de partenariat

Le projet de l'association Amélior a largement investi le territoire de l'Est parisien sur le 20ème arrondissement et sur les villes de Montreuil et Bagnolet. Ce territoire correspond au lieu des Puces de Montreuil, marché intercommunal et lieu historique de la biffe. En effet, la porte de Montreuil, par la présence des Puces a toujours attiré un grand nombre de vendeurs biffins pour exercer leur activité. Dans le 20ème arrondissement, l'investissement de l'association est cantonné par les pouvoirs publics à

du plaidoyer pour promouvoir la biffe. L'impact est donc actuellement limité par la difficulté de relation avec les pouvoirs publics. Quant à la ville de Montreuil, l'investissement est opérationnel puisque l'association y réalise un marché mensuel. Ainsi, le groupe le plus actif s'est constitué autour de ce marché, en réunissant majoritairement des personnes résidant à proximité :

« La majorité des vendeurs habitent à proximité de Montreuil... donc, ça les arrange. Parce que se déplacer avec beaucoup de marchandises, c'est lourd, pour les gens qui n'ont pas de voiture, il leur faut les transports ».

« Le groupe des biffins s'est constitué autour de ce marché. De fait, ce sont les biffins qui habitent à coté qui y participent ».

L'interaction avec le territoire est donc basée sur l'histoire même du métier de biffin et sur leur présence dans ce territoire. De plus, la ville de Montreuil est très mélangée socialement, ce qui amène sur le marché une grande variété de clients : une clientèle d'habitues, de brocanteurs chineurs, de personnes à la recherche de produits du quotidien à bas prix et de personnes soutenant le projet par leurs convictions écologiques et à la recherche de produits hors grande consommation. Le lien s'est ainsi créé avec les riverains, mais aussi avec les commerçants, qui pour la majorité soutiennent le projet. Bien que l'association vive cet accueil du projet comme un équilibre fragile, la ville est vécue comme un vrai lieu d'expérimentation et de visibilité pour l'association : *« Je trouve qu'à Montreuil l'action d'Amelior est tout de suite visible ».*

Le projet associatif est le développement de marchés solidaires et populaires de la récupération. Ainsi, il vise à permettre le développement d'une économie plus solidaire sur ce territoire en proposant des produits accessibles à moindre prix. L'association permet aussi à cette ville de réduire ses coûts en termes de gestion des déchets puisque ceux des marchés sont gérés par l'association et la collecte des biffins se fait, entre autres, sur cette même ville. Les membres de l'association pensent que le marché qu'ils organisent a aussi un impact positif pour les commerçants voisins car ils font venir plus de clients. Aussi, Amelior permet de promouvoir la ville de Montreuil comme un lieu où se développe une logique d'économie circulaire qui favorise le réemploi, génère une

activité économique éthique, permet l'accès à des produits de grande consommation et la réappropriation de l'activité économique par une partie de la population qui en était exclue :

« ...ça fait vivre les gens de la pauvreté. Ils récupèrent de l'argent. Donc s'ils récoltent de l'argent, qu'est-ce qu'ils font ? Ils vont le dépenser, l'argent. Donc, tout bien pour tout le monde ».

Amelior a recours à des partenariats pour pouvoir se renforcer au niveau matériel mais aussi politique. Ainsi, l'association « Comme Vous Emoi » prête le local de réunion et accueille l'association sur sa brocante annuelle. La Mairie permet la gratuité d'accès à la Halle de la Croix de Chavaux. Nouvellement, l'association Aurore accueille un marché de biffins en partenariat avec Amelior sur un de ses lieux d'activité dans Paris.

Dans un principe de partage d'expérience et de montée en compétences, l'association apprend beaucoup du fonctionnement de ses partenaires. On peut prendre l'exemple du partenariat avec l'association Aurore, avec laquelle les apprentissages se font notamment sur le lien avec les pouvoirs publics et sur la dimension politique. Le but est bien d'échanger les idées mais aussi de s'unir pour se renforcer, comme l'explique un des membres d'Amelior :

« ...l'union fait la force... Donc, s'il y a des choses qu'on ne sait pas, lorsqu'on fréquente d'autres associations, ils nous disent : 'voilà, il faut faire ça'. Parce qu'eux, ils sont plus anciens, ils connaissent comment ça se construit... Pour comprendre une ville, il faut comprendre leur langue et leurs lois. Donc, par exemple, l'association Aurore, c'est très ancien, je ne sais pas depuis quand... mais je suis sûr qu'ils sont plus anciens que nous. Donc, eux, ils connaissent les circuits, comment rencontrer un Maire, comment rencontrer un journaliste, comment parler... C'est ça, échanger... l'expérience, voilà. Échanger les idées, l'expérience, c'est très important, au niveau des droits, au niveau des lois... »

Le partenariat avec le Carré des Biffins a d'ailleurs récemment donné lieu à une réponse commune à une attaque d'un élu sur l'activité de la biffe.

9 - Appartenance à des collectifs et des réseaux

Cette dimension de solidarité et d'union par le groupe se traduit par la participation au réseau mondial des récupérateurs (*Global Alliance of Wastepickers*) qui permet une comparaison des contextes et pratiques dans un apprentissage commun ainsi que la construction de la voix des récupérateurs au niveau international :

« Nous faisons parti de l'Association Mondiale des Récupérateurs qui est une fédération qui lutte pour le droits des récupérateurs informels. Nous les avons rencontrés à travers la fondation Danièle Mitterrand, qui avait soutenu les Catadores (recycleurs brésiliens) pour avoir accès au travail. Ils sont tous inclus et en coopératives, la fondation les a soutenus pour des raisons écologiques. On nous a présentés. Ils sont fédérés avec tout le continent sud-américain, les pays asiatiques, les pays africains. Ils nous ont dit qu'il n'y avait pas beaucoup d'européens. Ils savent que, nous, on récupère et on recycle. C'est un moyen de lutter, ils sont des milliers. Ils sont bien organisés, ils sont forts. Ils partent de plus loin que nous : il n'y a pas de gestion de déchets. Mais ils nous ont apportés des précisions sur les solutions qu'ils ont trouvées à leurs problèmes. On est pareil sauf que nous, nos pays, vendent des appareils d'incinération ».

L'appui du Pape lors de la rencontre mondiale des mouvements populaires s'inscrit dans cette même dynamique :

« ...on a été invités par le pape dans le cadre des mouvements populaires mondiaux. Le pape a été cardinal à Buenos Aires ; il était pote avec le président des Catadores et quand le pape a été élu, il lui a demandé ce qu'il pouvait faire. Il lui a dit que l'on pouvait faire une réunion mondiale des mouvements populaires comme les "Sans Terres", les 'sans maisons', les représentants de tous les métiers communs qui n'ont pas de retraite, pas de salaires et des chômeurs. Il y avait le DAL, le mouvement contre le hypothèques bancaires en Espagne, des coopératives italiennes, les recycleurs du monde entier, qui revendiquent le droit au travail, à la vie... ».

Le lien avec les associations de défense de l'environnement – comme Zero Waste France et Arrivem - permet à Amélior de souligner l'utilité sociale des biffins :

« Il y a tous les partenaires internationaux, puisqu'on fait partie de cette fédération ou regroupement d'association pour la défense des biffins.... C'est

les principaux partenaires. Après, il y en a qui sont en train de se créer, avec Zéro Waste France ou des associations locales comme celle qui a soutenu et relayé les infos, qui s'appelle Arivem à Romainville. C'est une association qui a lutté contre la mise en place d'un gros projet de gestion des déchets et qui soutient Amelior ».

Les partenariats sont importants pour l'association, pour faire face à la répression et modifier l'image de l'activité de la biffe. Ils apportent aussi un soutien symbolique mutuel, comme dans le cadre de la COP 21, durant laquelle l'association a accueilli une délégation de récupérateurs du monde :

«... ils nous ont offert un drapeau de la Colombie et quand on a fait le marché de la Croix de Chavaux, on a mis le drapeau de l'association AMELIOR plus le drapeau de la Colombie et on a envoyé la photo ».

Ainsi l'encouragement est réciproque face aux conditions de travail et à la discrimination vécue. Les entretiens montrent que l'association souhaite les développer comme appui à la légitimité et à l'utilité sociale et écologique du travail des biffins. Dans ce cadre, les membres d'Amelior sont intéressés pour rencontrer le collectif Pouvoir d'agir, dont nous avons parlé à certaines des personnes rencontrées lors des entretiens. Ils sont intéressés tant par l'échange d'expériences, que pour obtenir des soutiens face aux pouvoirs publics ou des espaces où pouvoir organiser des marchés, ou stocker des marchandises.